Mars 2019

PEPNC

Schéma d'orientation pour une politique de l'eau partagée de la Nouvelle-Calédonie

↘ **Le schéma d'orientation** pour la PEP

↘ **L'explorateur** de la PEP

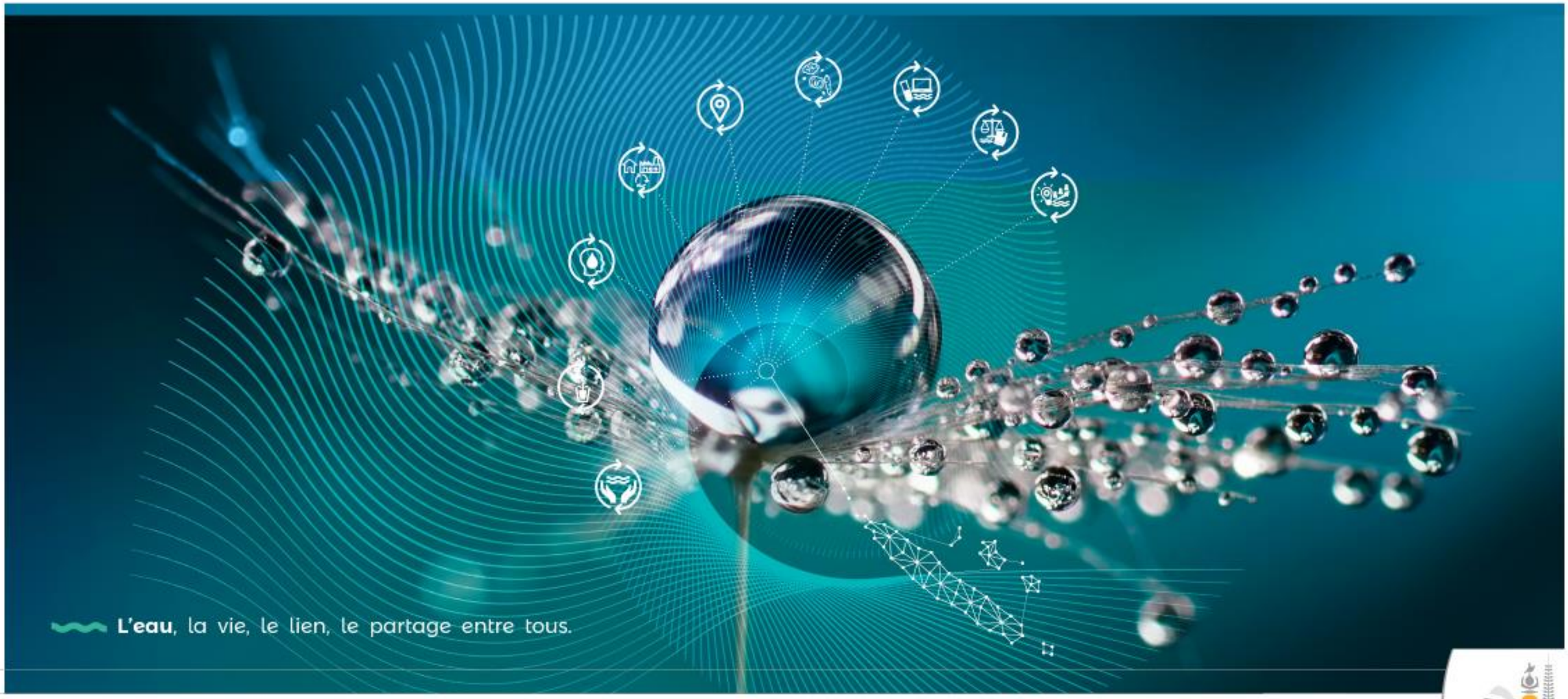

GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE

Mode d'emploi : Comment naviguer dans ce document ?

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

Cliquer ici pour explorer l'élaboration de la PEP

Cliquer ici pour revenir au début de l'exploration

Cliquer ici pour revenir à la dernière diapositive examinée

Encart d'informations …

Cliquer ici pour accéder à la partie du schéma lié à l'encart

Cliquer ici pour accéder à d'autres informations liées à l'encart

Zone de texte…

En pointant la souris sur certaines zones de textes ou images, elle s'animent (pointillés dessinés autour). En cliquant dessus, d'autres informations apparaissent.

Je reprends l'exploration !

Cliquer ici pour passer à la diapositive précédente

Cliquer ici pour passer à la diapositive suivante

Cliquer ici pour explorer le diagnostic partagé de la PEP

Cliquer ici pour explorer la mise en œuvre de la PEP

Cliquer ici pour explorer les objectifs partagés de la PEP

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC

OBJECTIFS

Cliquer ici pour revenir à la diapositive de garde

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LA PEP DOIT MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE :

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

↘ **Élaboration de la PEP :** un processus inter-institutionnel et participatif

LA PEP DOIT MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE :

Les Calédoniens impactent l'eau…
Par les prélèvements, les rejets, les aménagements et les pollutions qu'ils génèrent… les Calédoniens perturbent directement la disponibilité de l'eau et sa qualité.

L'eau impacte les Calédoniens…
Par une eau potable inégalement disponible et en qualité variable, par les inondations ou les déficits d'eau… l'eau impacte la santé, le confort et l'économie des Calédoniens.

↘ **Mise en œuvre de la PEP :** un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LA PEP DOIT MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE :

Les Calédoniens impactent l'environnement…
Par leurs activités domestiques et économiques, le feu, les défrichements, les cultures, les mines et carrières… les Calédoniens perturbent l'environnement de l'eau et donc sa disponibilité et sa qualité

L'environnement impacte les Calédoniens… (pour mémoire, hors PEP)

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

?

2008

PEP

↘ **Élaboration de la PEP :** un processus inter-institutionnel et participatif

LA PEP DOIT MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE :

L'eau impacte l'environnement…

Par la perturbation de sa disponibilité, de sa qualité et le lien qu'elle constitue de l'amont à l'aval des bassins versants… l'eau peut nuire à la vie dans tous les milieux

L'environnement impacte l'eau…

Par l'état des bassins versant, la présence d'espèces invasives, la nature des sols et sous-sols, les conditions climatiques… l'environnement perturbe la disponibilité de l'eau et sa qualité

↘ **Mise en œuvre de la PEP :** un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC

OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

2008

Vers la PEP	Mai 08	Jan à jui 17	Fév à avr 18	18, 19, 20 avr. 18	Juil à août 18	Août à sept 18	17 oct. 18	19 mars 19	PEP
Pourquoi, Comment	Assises de l'eau	Travaux MISE	Consultations	Forum H2O	Rencontres Typologiques	Ateliers MISE	Restitution Forum	Lancement de la PEP	?

LA PEP DOIT MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE :

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC

OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

VERS LA PEP, POURQUOI ET COMMENT ?

- L'eau est une préoccupation internationale prise en compte par l'ONU dans son programme de développement durable (objectif n°6).
- La Nouvelle-Calédonie n'échappe pas à cette préoccupation : ses ressources sont abondantes mais fragiles, inégalement réparties et menacées.
- Les menaces qui pèsent sur l'eau fragilisent la santé de l'homme, sa qualité de vie et son environnement.
- Le gouvernement a donc lancé une démarche inter-institutionnelle et participative pour aboutir à un diagnostic et des objectifs partagés

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC

OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

2008

Vers la PEP — Mai 08 — Jan à jui 17 — Fév à avr 18 — 18, 19, 20 avr. 18 — Juil à août 18 — Août à sept 18 — 17 oct. 18 — 19 mars 19 — PEP ?

- Pourquoi, Comment
- **Assises de l'eau**
- Travaux MISE
- Consultations
- Forum H2O
- Rencontres Typologiques
- Ateliers MISE
- Restitution Forum
- Lancement de la PEP

LES ASSISES DE L'EAU

- Les assises de l'eau en 2008 identifiaient déjà la nécessité d'une politique publique de l'eau et proposaient des voies de progrès.
- Faute de portage politique, les enjeux d'alors restent d'actualité.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC — OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

2008 — PEP

Vers la PEP	Mai 08	Jan à jui 17	Fév à avr 18	18, 19, 20 avr. 18	Juil à août 18	Août à sept 18	17 oct. 18	19 mars 19
Pourquoi, Comment	Assises de l'eau	Travaux MISE	Consultations	Forum H2O	Rencontres Typologiques	Ateliers MISE	Restitution Forum	Lancement de la PEP

LES TRAVAUX DE LA MISE

- Les présidents d'exécutifs missionnent leurs service pour élaborer ensemble diagnostic et propositions.
- La DAVAR anime une Mission Inter-Service de l'Eau (MISE) impliquant d'autres directions du gouvernement (DASS, DIMENC,…), les provinces et les mairies
- Un premier rapport inter-service est rendu en juin 2017

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC — OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

2008

Vers la PEP	Mai 08	Jan à jui 17	Fév à avr 18	18, 19, 20 avr. 18	Juil à août 18	Août à sept 18	17 oct. 18	19 mars 19	PEP
Pourquoi, Comment	Assises de l'eau	Travaux MISE	Consultations	Forum H2O	Rencontres Typologiques	Ateliers MISE	Restitution Forum	Lancement de la PEP	?

LES CONSULTATIONS OUVERTES

- Le Gouvernement s'est engagé à organiser un Forum de l'eau pour approfondir le travail des services.
- Plus de 100 personnes participent à une démarche de **consultation par collège** (agriculture, mines, industrie, énergie…) impliquant les collectivités, les coutumiers, le secteur privé et associatif.
- Les travaux ont été consignés pour préparer les ateliers du Forum.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC

OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

2008 — Vers la PEP — Mai 08 — Jan à jui 17 — Fév à avr 18 — 18, 19, 20 avr. 18 — Juil à août 18 — Août à sept 18 — 17 oct. 18 — 19 mars 19 — PEP

- Pourquoi, Comment
- Assises de l'eau
- Travaux MISE
- Consultations
- **Forum H2O**
- Rencontres Typologiques
- Ateliers MISE
- Restitution Forum
- Lancement de la PEP

LE FORUM H2O

- **300 personnes** assistent au Forum H2O et participent à 32 ateliers sur 3 jours
- Plus de **200 résultats** attendus exprimés.
- La MISE est mandatée pour poursuivre son travail et élaborer **avant la fin de l'année 2018 une Politique de l'Eau** Partagée en Nouvelle-Calédonie

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC — OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

2008 — Vers la PEP — Mai 08 — Jan à jui 17 — Fév à avr 18 — 18, 19, 20 avr. 18 — Juil à août 18 — Août à sept 18 — 17 oct. 18 — 19 mars 19 — PEP

- Pourquoi, Comment
- Assises de l'eau
- Travaux MISE
- Consultations
- Forum H2O
- **Rencontres Typologiques**
- Ateliers MISE
- Restitution Forum
- Lancement de la PEP

LES RENCONTRES TYPOLOGIQUES

- 200 personnes assistent à **6 rencontres typologiques** au Mont Dore, à Boulouparis, Kaala Gomen, Houaïlou, Hienghène et Lifou
- Les attentes spécifiques ont été consignées pour compléter les éléments de co-construction du Forum

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC — OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION DE LA MISE

- La MISE organisée en **21 ateliers thématiques** traduit les attentes du Forum et des réunions typologiques en **plan d'actions**.
- La production de ces ateliers a été présentée et validée par 5 comités de direction et **3 comités de pilotage** (préfigurant le « comité de l'eau »).

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC

OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

2008 — Vers la PEP — Mai 08 — Jan à jui 17 — Fév à avr 18 — 18, 19, 20 avr. 18 — Juil à août 18 — Août à sept 18 — 17 oct. 18 — 19 mars 19 — PEP

- Pourquoi, Comment
- Assises de l'eau
- Travaux MISE
- Consultations
- Forum H2O
- Rencontres Typologiques
- Ateliers MISE
- **Restitution Forum**
- Lancement de la PEP

LA RESTITUTION DES TRAVAUX

- **250 personnes** assistent à la restitution des travaux de la MISE sous forme de **6 objectifs stratégiques**, 5 objectifs transverses et **709 actions**

- Une **déclaration commune** du comité de pilotage est signée consacrant le travail réalisé et l'engagement à mettre en œuvre la PEP

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC — OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

2008 — PEP

Vers la PEP	Mai 08	Jan à jui 17	Fév à avr 18	18, 19, 20 avr. 18	Juil à août 18	Août à sept 18	17 oct. 18	19 mars 19
Pourquoi, Comment	Assises de l'eau	Travaux MISE	Consultations	Forum H2O	Rencontres Typologiques	Ateliers MISE	Restitution Forum	Lancement de la PEP

LE LANCEMENT DE LA PEP

- La PEP a été présentée en collégialité le 12 fév. 2019 pour être approuvée par le gouvernement le 19 février 2019.
- Après consultation du CESE, du sénat coutumier et du CCE, la PEP a été approuvée par le congrès le 19 mars 2019.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC — OBJECTIFS

↘ **Élaboration de la PEP :** un processus inter-institutionnel et participatif

POURQUOI CET ÉQUILIBRE EST PRÉCAIRE ? QUELS SONT LES ENJEUX ?

I. Des ressources en eau inégalement réparties et fragiles

II. La grande inégalité des Calédoniens devant l'alimentation en eau potable

III. Des ressources en eau menacées

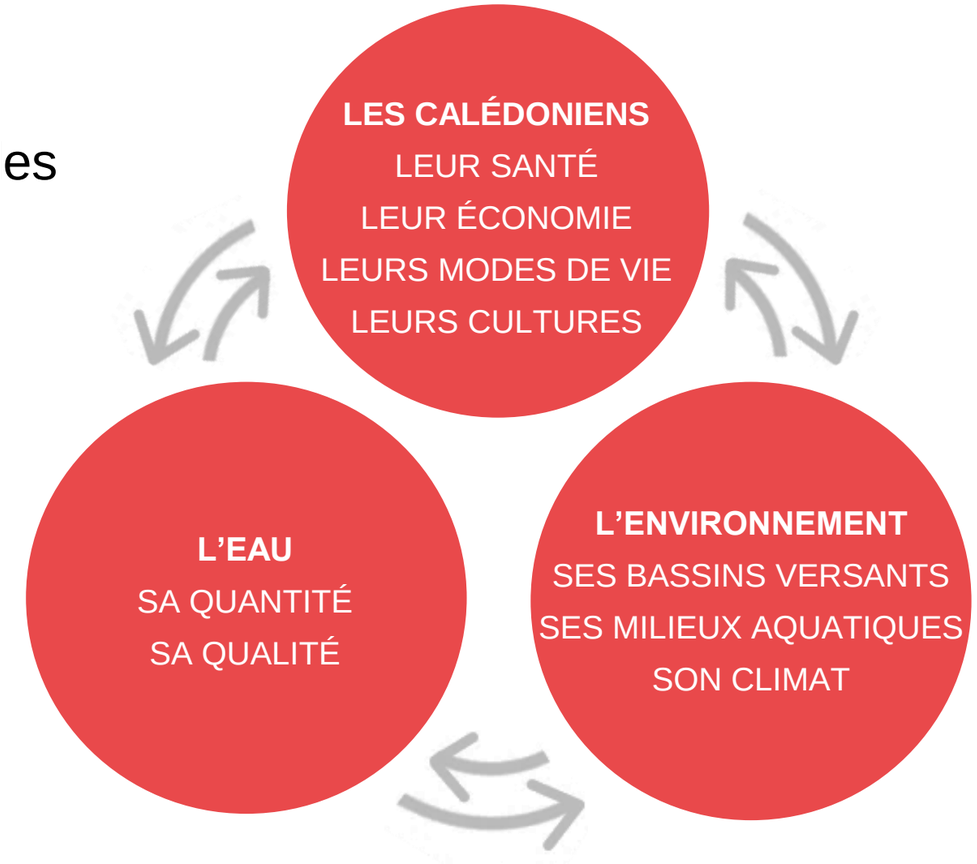

IV. L'eau facteur de richesse économique

V. Des espaces et des hommes sous l'emprise transformatrice de l'eau

↘ **Mise en œuvre de la PEP :** un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

↘ **Élaboration de la PEP :** un processus inter-institutionnel et participatif

I. DES RESSOURCES EN EAU INÉGALEMENT RÉPARTIES ET FRAGILES

- Il existe **trois usages de l'eau** : l'eau pour la **santé**, l'eau pour **l'économie**, l'eau pour **l'environnement**.

- Des **conflits** de plus en plus fréquents naissent entre ces trois usages.

- L'eau compose les milieux aquatiques et leur **biodiversité d'exception**. Ces milieux sont **fragiles et menacés** par les usages que l'homme fait de l'eau.

- Des outils de **prévention** et de **gestion** sont nécessaires pour préserver chacun de ces usages sur le **long terme** et en situation de **crise**.

↘ **Mise en œuvre de la PEP :** un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

I. Des ressources en eau inégalement réparties et fragiles

- Les déficits et les excès d'eau
- Une climatologie contraignante
- Les eaux de surface, une ressource vulnérable
- Les lentilles d'eau, une ressource souterraine également vulnérable

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES DÉFICITS ET EXCÈS D'EAU

- Les précipitations sont très inégales dans l'espace et le temps.
- Les aléas climatiques exposent la Nouvelle-Calédonie à des épisodes de sécheresse et d'inondation.
- Les usages sont en opposition de phase avec les ressources en eau : « on a le plus besoin d'eau là où il y en a peu, quand il y en le moins ! ».

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

UNE CLIMATOLOGIE CONTRAIGNANTE

- Pour rééquilibrer usages et ressources, l'eau doit être stockée et/ou distribuée grâce à des aménagements importants et coûteux.
- Ces investissements structurants nécessitent une solidarité et une coopération intra et inter-territoriale.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES EAUX DE SURFACE, UNE RESSOURCE VULNÉRABLE

- Sur la Grande Terre, **90% de l'eau** potable provient des eaux de surface, alors qu'elles sont les plus **vulnérables** aux pollutions, aux crues et aux sécheresses.

- Les **eaux souterraines** présentent une eau de meilleure qualité et en quantité plus constante, mais leur exploitation est plus **coûteuse**.

- Il faut trouver un meilleur équilibre entre eaux de surface et eaux souterraines, en tirant parti des avantages de chaque type de ressource.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LE CAS DES LENTILLES D'EAU

- Sur les îles Loyauté, la lentille d'eau douce est la seule ressource disponible (hors Tiga et Ouvéa). Elle est très vulnérable aux pollutions et aux intrusions salines.

- Sans une préservation attentive de sa qualité et de sa quantité, la pérennité de la ressource est gravement menacée.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

↘ **Élaboration de la PEP :** un processus inter-institutionnel et participatif

II. LA GRANDE INÉGALITÉ DES CALÉDONIENS DEVANT L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- **5 %** des Calédoniens sans eau courante, **10 %** des Calédoniens sans eau potable, des situations de crises **fréquentes** (pénurie, eaux rouges,…).

- Le cadre juridique de l'eau et le déploiement des PPE[1] et PSSE[2] sont insuffisants pour garantir pleinement et durablement la sécurité sanitaire de l'eau.

- La surconsommation d'eau potable en Nouvelle-Calédonie grève notre capacité à garantir pleinement et durablement l'accès à l'eau potable.

1) Périmètre de Protection des Eaux
2) Plan de Sécurité Sanitaire des Eaux

↘ **Mise en œuvre de la PEP :** un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

↘ **Élaboration de la PEP :** un processus inter-institutionnel et participatif

II. La grande inégalité des Calédoniens devant l'alimentation en eau potable

- La potabilité de l'eau dans un contexte géochimique contraignant
- Des ressources très vulnérables, mais un tiers au moins des unités de distribution sans traitement de l'eau
- Distribution de l'eau : une qualité de service irrégulière et parfois défaillante
- Des consommations domestiques élevées, voire très élevées
- Les efforts de sécurisation sanitaire des eaux de captage et leurs limites
- Les contraintes budgétaires et financières

↘ **Mise en œuvre de la PEP :** un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LA POTABILITÉ DE L'EAU DANS UN CONTEXTE GÉOCHIMIQUE CONTRAIGNANT

- La norme de potabilité de l'eau applicable en Nouvelle-Calédonie est obsolète et ne répond pas aux recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.
- Il faut modifier cette norme, en tenant compte du contexte géochimique particulier de la Nouvelle-Calédonie.
- Le traitement des eaux ou le remplacement des ressources non conformes est un important challenge technique et financier.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

DES RESSOURCES TRÈS VULNÉRABLES, MAIS UN TIERS AU MOINS DES UNITÉS DE DISTRIBUTION SANS TRAITEMENT DE L'EAU

- Malgré des ressources très vulnérables aux pollutions, 30% des unités de distribution de l'eau ne présentent pas les capacités de traitement nécessaires.
- 90 % des surfaces des périmètres de protection des eaux (PPE) présentent un état dégradé.
- Des mesures préventives et correctives sont donc nécessaires et urgentes pour préserver les ressources.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

DISTRIBUTION DE L'EAU : UNE QUALITÉ DE SERVICE IRRÉGULIÈRE ET PARFOIS DÉFAILLANTE

- En zone urbaine, la majorité des Calédoniens ont accès à l'eau potable, mais ce n'est pas le cas dans de nombreux secteurs ruraux.
- Un Calédonien sur dix boit de l'eau directement tirée des rivières et se trouve ainsi exposé à des risques sanitaires.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

DES CONSOMMATIONS DOMESTIQUES ÉLEVÉES, VOIRE TRÈS ÉLEVÉES

- En comparaison de pays comme la métropole, l'Australie ou Israël, la consommation calédonienne d'eau domestique est très importante.
- La sensibilisation des Calédoniens aux conséquences environnementales, sanitaires, et sociales de cette surconsommation est insuffisante.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES EFFORTS DE SÉCURISATION SANITAIRE DES EAUX DE CAPTAGE ET LEURS LIMITES

- Les PPE qui protègent les captages d'eau nécessitent un renforcement des moyens juridiques et de police.
- Plus de 40% des points de prélèvements ne disposent pas encore de ces protections règlementaires.
- Chaque commune, dispose d'un PSSE pour gérer le risque sanitaire lié à la ressource et à la distribution d'eau.
- Faute de soutien technique et financier, ces plans ne sont que partiellement mis en œuvre.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES CONTRAINTES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

- Les petites collectivités peinent à entretenir les unités de distribution et mettre en œuvre les plans de sécurité sanitaire.

- Quand la qualité de service est insuffisante, les factures sont faiblement recouvrées, ce qui diminue les fonds disponibles pour l'entretien des réseaux et entraine une surconsommation.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

↘ **Élaboration de la PEP :** un processus inter-institutionnel et participatif

III. DES RESSOURCES EN EAU MENACÉES

- 90 % des PPE sont dégradés par les **feux** et les **espèces exotiques** envahissantes.
- La politique d'assainissement collectif et individuel est insuffisamment développée.
- 1/3 des captages sont situés en aval de concessions minières. 200 cours d'eau sont surengravés sur un linéaire de 600 km.
- En s'intensifiant, la production agricole augmente les prélèvements et les risques de pollutions diffuses (biocides, hydrocarbures, engrais, épandages,…)

↘ **Mise en œuvre de la PEP :** un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

III. Des ressources en eau menacées

- Des facteurs majeurs de dégradation des ressources en eau : les feux et les espèces exotiques envahissantes
- La pression des activités minières
- L'absence de politique d'assainissement
- Les risques liés aux surexploitations et aux pollutions diffuses

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

DES FACTEURS MAJEURS DE DÉGRADATION DES RESSOURCES EN EAU : LES FEUX ET LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

- Les feux, tous d'origine humaine, portent gravement atteinte à la recharge des réservoirs d'eau naturels.
- En dégradant les bassins versants, les espèces envahissantes perturbent la recharge des réservoirs d'eau naturels et engendre leur contamination.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LA PRESSION DES ACTIVITÉS MINIÈRES

- Les évolutions de la réglementation et des pratiques ont significativement réduit les impacts de l'activité minière sur les ressources en eau.
- Celles-ci continuent néanmoins de subir des phénomènes de surengravement, d'eaux rouges, d'envasement voire de colmatage des estuaires.
- L'activité minière peut altérer la fonction de stockage d'eau des massifs de péridotites et peut favoriser la contamination de l'eau en métaux.
- La gestion des eaux sur mine est une dimension importante de l'activité minière pour prévenir les risques d'accidents environnementaux.

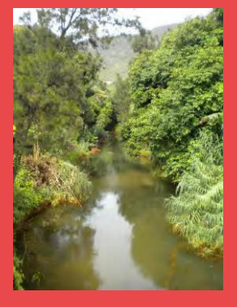

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

L'ABSENCE DE POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT

- L'absence ou l'insuffisance d'assainissement des eaux usées contribue fortement à la pollution des milieux naturels et à la mauvaise qualité des eaux.
- Les cadres technique et juridique de l'assainissement (individuel, collectif) doivent être précisés pour renforcer l'obligation de traiter les rejets.
- La lourdeur des investissements nécessaires et les coûts de traitement inscrivent la politique d'assainissement dans le long terme.

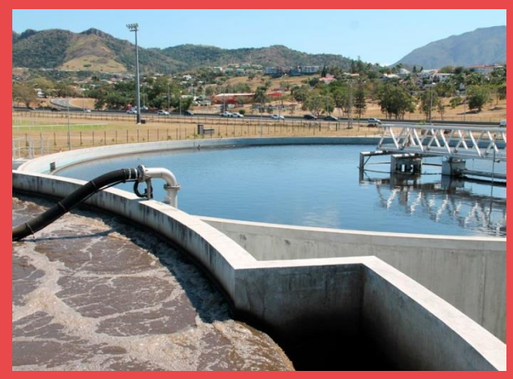

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES RISQUES LIÉS AUX SUREXPLOITATIONS ET AUX POLLUTIONS DIFFUSES

- Les surexploitations des ressources en eau peuvent favoriser les intrusions salines, dégrader la qualité des eaux et menacer la survie des écosystèmes.
- La connaissance des quantités prélevées est nécessaire pour assurer l'équilibre entre les différents usages de l'eau.
- La maîtrise des pratiques de fertilisation, d'épandage et de traitement est essentielle pour prévenir les pollutions diffuses par les engrais ou les produits phytosanitaires.
- Les décharges sauvages présentent un risque considérable notamment pour les lentilles d'eau douce.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

IV. L'EAU FACTEUR DE RICHESSE ÉCONOMIQUE

- L'eau est insuffisamment mise au service de **l'autosuffisance** alimentaire et énergétique
- L'acceptabilité sociale de cette démarche impose une maîtrise des risques sanitaires et environnementaux.
- En dehors de ces deux thématiques, les attentes sont moins immédiates mais des potentiels méritent d'être développés.
- Sans politique de l'eau, les tensions entre **usages et usagers** vont se développer au risque de dégrader le climat social et économique du pays.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

IV. L'eau facteur de richesse économique

- De l'eau pour l'agriculture : un impératif pour renforcer les capacités de production locales et améliorer le taux de couverture alimentaire
- L'hydroélectricité, une opportunité pour la valorisation des eaux calédoniennes
- L'eau, l'oubliée des autres secteurs économiques non agricoles

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

DE L'EAU POUR L'AGRICULTURE : UN IMPÉRATIF POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DE PRODUCTION LOCALES ET AMÉLIORER LE TAUX DE COUVERTURE ALIMENTAIRE

- L'agriculture doit s'adapter à l'eau et l'eau doit s'adapter à l'agriculture tout en maîtrisant les risques sanitaires et environnementaux.
- Les plaines alluviales les plus fertiles sont également les plus exposées aux inondations.
- Limiter la valorisation de ces plaines réduira les risques mais soulève les questions de l'accès au foncier et à l'eau.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

L'HYDROÉLECTRICITÉ, UNE OPPORTUNITÉ POUR LA VALORISATION DES EAUX CALÉDONIENNES

- L'énergie hydroélectrique est un atout pour le mix énergétique calédonien ; elle peut être régulée en fonction des besoins (stockage gravitaire).

- Les impacts de l'hydroélectricité sur les autres usages doivent être bien maîtrisés pour favoriser l'acceptation sociale et l'implantation de ce type d'aménagements.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

L'EAU, L'OUBLIÉE DES AUTRES SECTEURS ÉCONOMIQUES ?

- Les milieux aquatiques recèlent un potentiel touristique important et inexploité, les zones humides sont peu valorisées.

- La fourniture d'eau en quantité et en qualité est un impératif pour accueillir les touristes.

- La préservation de lieux de baignade est incontournable pour pérenniser les activités touristiques déjà en place.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

V. DES ESPACES ET DES HOMMES SOUS L'EMPRISE TRANSFORMATRICE DE L'EAU

- Les aménagements impactent l'eau et l'eau impacte les aménagements.
- L'anticipation des risques et des impacts est souvent inssuffisante et source de crise ou de conflits (Houaïlou, Kouaoua, Poya,…)
- Les moyens de prévention et surtout de protection des biens et des personnes ne permettent pas de répondre aus enjeux (plus de 13 000 constructions en zones inondables)

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

V. Des espaces et des hommes sous l'emprise transformatrice de l'eau

- L'action érosive naturelle et ses effets sur les domaines public, privé et coutumier
- L'inondation
- Les glissements de terrain
- Le changement climatique
- Les aménagements

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES ALEAS NATURELS LIES A L'EAU

- Les cours d'eau évoluent naturellement. Il faut donc reconnaître les causes des déséquilibres pour établir les responsabilités et déduire des actions correctives.
- Les effets des aléas naturels en Nouvelle-Calédonie peuvent être exacerbés par les dégradations des versants, des cours d'eau et par les effets du changement climatique.
- **Anticiper** par la prévention et la planification est la clé d'une bonne gestion des risques naturels.

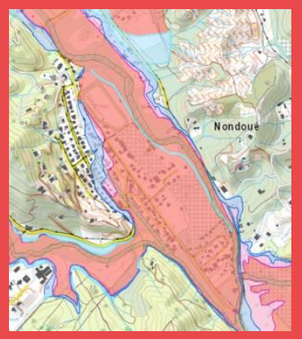

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES AMENAGEMENTS

- Les aménagements doivent tenir compte des équilibres précaires entre les différents usages de l'eau et des risques liés aux crues et aux sécheresses.
- Les projets d'aménagement doivent s'inscrire dans une séquence « Eviter – Réduire – Compenser » adaptée à l'eau

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

?

2008

PEP

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

COMMENT CONSOLIDER ET PÉRENNISER CET ÉQUILIBRE ?

6 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

OS1 | PLAN 2023
PR'EAU'TECTION

OS2 | PLAN 2025
EAU'PTIMISATION

OS3 | PLAN 2023
EAU'CITOYEN

OS4 | PLAN 2045
ZÉR'EAU POLLUTION

OS5 | PLAN 2025
VAL'EAU'RISATION

OS6 | PLAN 2030
EAU'TOSUFFISANCE

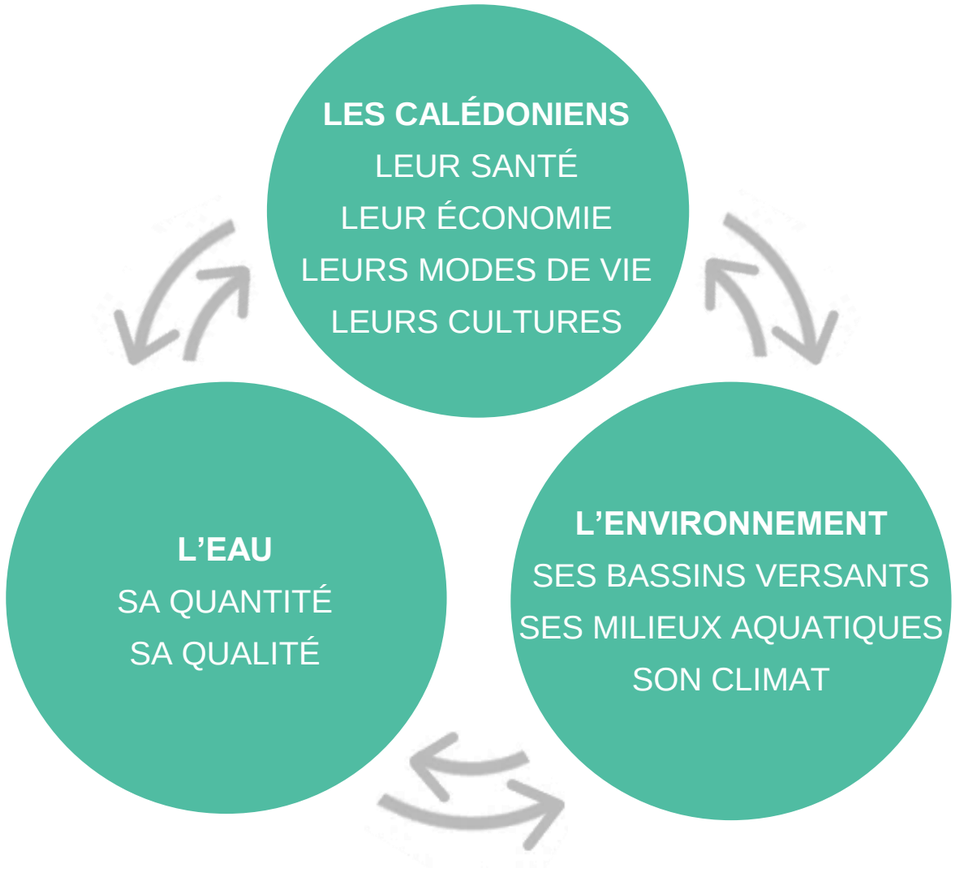

5 OBJECTIFS TRANSVERSAUX

OTA | PLAN 2023
LOI SUR L'EAU

OTB | PLAN 2021
DATA EAU

OTC | PLAN 2023
COMPÉTENCE EAU

Gouvernance (en cours de construction)

Financement (en cours de construction)

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC

OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OS1. SANCTUARISER NOS ZONES DE CAPTAGE ET NOS RESSOURCES STRATÉGIQUES, PRÉSERVER NOS MILIEUX À ÉCHÉANCE 2023

- Définir les **ressources stratégiques**, celles dont la détérioration compromet définitivement et sans alternative, les usages prioritaires de l'eau pour la santé, l'économie ou l'environnement.

- La **protection** et la **restauration** ne peuvent s'obtenir que par un cadre juridique et économique responsabilisant les maîtres d'ouvrages et les usagers.

- Cet objectif est crucial mais il est aussi urgent compte tenu des menaces qui pèsent sur ces ressources. Il a été fixé à court terme.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

01. Sanctuariser nos zones de captage et nos ressources stratégiques, préserver nos milieux

1.1. Connaître nos besoins et nos ressources, définir nos ressources stratégiques : le Plan RS 2023

1.2. Préserver ou restaurer le bon état quantitatif et qualitatif des eaux souterraines et superficielles notamment par une meilleure maîtrise des impacts

1.3. Mettre en place les outils permettant la transparence, l'interopérabilité et le partage des données

1.4. Mettre en place les outils de pilotage et de gestion de la ressource adaptés aux contextes et aux crises

1.5. Définir ou rénover le cadre juridique de la protection des ressources en eau

1.6. Faire appliquer le cadre juridique de la protection des ressources stratégiques (normes, périmètres, ...) et se doter des outils de suivi

6 OP1 | 21 OP2 | 88 ACTIONS

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OS2. FOURNIR 150 LITRES PAR JOUR D'EAU POTABLE AUX HABITANTS DE NOUVELLE-CALÉDONIE À ÉCHÉANCE 2025

- L'eau est « un déterminant de **santé** » du plan Do Kamo.
- 150 litres / jour/ hab. est un objectif réaliste mais qui devra être adapté aux multiples contextes locaux
- Cet objectif implique de mettre en œuvre les **PSSE**, de réviser les normes de potabilité, d'améliorer les réseaux de distribution et de lutter contre les surconsommations.
- Il dépend du modèle économique qui sera déployé et il a donc été fixé à moyen terme.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

02. Fournir 150 litres par jour d'eau potable aux habitants de Nouvelle-Calédonie à échéance 2025

2.1. Disposer d'un macro-schéma AEP Pays identifiant les populations isolées non raccordables et les solutions alternatives

2.2. Améliorer les performances de la production et de la distribution d'eau potable; réduire les pénuries et les menaces de santé publique; planifier la mise à niveau des infrastructures

2.3. Améliorer la qualité de l'eau distribuée

2.4. Réduire les surconsommations, améliorer les comportements en modifiant les habitudes de consommation

2.5. Renforcer et optimiser l'action des services communaux en charge d'AEP

2.6. Définir, rénover et faire appliquer le cadre juridique relatif à l'eau potable

6 OP1 | 17 OP2 | 92 ACTIONS

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OS3. SENSIBILISER, COMMUNIQUER, INFORMER, ÉDUQUER, FORMER : FAIRE DE TOUS LES CALÉDONIENS DES HYDRO-ÉCO CITOYENS À ÉCHÉANCE 2023

- Inscrire l'importance de l'eau et de l'environnement dans la conscience de tous les citoyens est le socle sociétal sans lequel la PEP ne peut pas aboutir.

- Quels que soient les moyens d'actions, « **convaincre** plutôt que contraindre » est un objectif à court terme.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

03. Sensibiliser, Communiquer, Informer, Eduquer, Former : faire de tous les Calédoniens des hydro-éco citoyens à échéance 2023

3.1. Sensibiliser le grand public à la situation de l'eau en Nouvelle-Calédonie

3.2. Déployer des plans de sensibilisation par type de publics ; Agir par cibles

3.3. Créer et piloter une force et des moyens de sensibilisation ; Organiser l'action

3 OP1 | 10 OP2 | 93 ACTIONS

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OS4. S'ORIENTER VERS LE « ZÉRO-REJET D'EAU NON TRAITÉE » À ÉCHÉANCE 2045

- L'effort engagé pour **l'assainissement collectif** doit être poursuivi grâce à une planification adaptée aux multiples contextes locaux.
- Il faut améliorer les performances de **l'assainissement non collectif**, actualiser et définir les normes de rejets, les contrôler.
- La lourdeur des investissements à prévoir inscrit cet objectif dans le long terme.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

04. S'orienter vers le « zéro-rejet d'eau non traitée » à échéance 2045

4.1 Doter le Pays d'une planification de l'assainissement en utilisant des technologies et des solutions adaptées aux réalités calédoniennes

4.2 Améliorer les performances de l'assainissement collectif des eaux usées et planifier la mise à niveau des infrastructures

4.3 Déployer un plan d'amélioration de l'assainissement individuel, incluant la recherche mutualisée des solutions techniques nouvelles

4.4 Modifier les comportements pour réduire les effluents

4.5 Renforcer et optimiser l'action des services communaux en charge d'assainissement

4.6 Définir, rénover et faire appliquer le cadre juridique relatif aux pollutions et rejets des eaux usées

6 OP1 | 17 OP2 | 92 ACTIONS

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OS5. METTRE L'EAU AU CENTRE DE TOUS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT, D'HABITATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE À ÉCHÉANCE 2025

- Les projets d'aménagement doivent être **planifiés et intégrés** sous différentes formes : schéma d'aménagement des zones inondables, de l'assainissement…

- Ils doivent aussi s'inscrire dans une logique de **prévention des risques et des pollutions**.

- Les données nécessaires à la planification et à la prévention nécessitent un temps d'acquisition de connaissance. Cet objectif est donc fixé à moyen terme.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

05. Mettre l'eau au centre de tous les projets de développement d'aménagement, d'habitation ou économique à échéance 2025

5.1 Planifier les actions d'aménagement et de gestion des eaux en fonction des besoins et usages

5.2 Valoriser la ressource en conciliant les usages prioritaires dans les démarches d'aménagement

5.3 Connaître les menaces et les risques liés à l'eau

5.4 Se prémunir contre les risques liés à l'eau

5.5 Compléter et faire appliquer le cadre juridique de l'aménagement dans les pratiques d'aménagement

5 OP1 | 18 OP2 | 79 ACTIONS

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OS6. MIEUX MAÎTRISER L'EAU POUR AUGMENTER LA PRODUCTION AGRICOLE LOCALE ET PARVENIR À UN TAUX DE COUVERTURE ALIMENTAIRE DE 50 % À ÉCHÉANCE 2030

- Pour garantir leur alimentation, les Calédoniens doivent promouvoir l'agriculture tout en maîtrisant la consommation d'eau et les impacts qu'elle engendre.
- Pour concilier ces deux impératifs, deux voies sont possibles : adapter l'agriculture à l'eau et adapter l'eau à l'agriculture.
- Adapter l'agriculture demande une évolution des pratiques. Adapter l'eau demande des investissements importants. 2 raisons pour fixer l'objectif à moyen terme.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

06. Mieux maîtriser l'eau pour augmenter la production agricole locale et parvenir à un taux de couverture alimentaire de 50% à échéance 2030

6.1 Connaître l'état et l'évolution des besoins et des ressources dans toutes les zones agricoles

6.2 Adapter l'agriculture à l'eau ; Orienter et planifier la mobilisation de l'eau agricole

6.3 Adapter l'eau à l'agriculture; Stocker et acheminer l'eau en fonction des besoins et des vulnérabilités

6.4 Promouvoir les systèmes de production et les pratiques agricoles adaptés à la disponibilité en eau et prendre en compte les effets du changement climatique

6.5 Réduire les impacts de l'agriculture sur la ressource et les milieux

6.6 Mettre en cohérence les interventions publiques économiques dans le secteur agricole avec les objectifs de la politique de l'eau

6 OP1 | 23 OP2 | 79 ACTIONS

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OTA. METTRE EN PLACE UN CADRE JURIDIQUE ET UNE POLICE ADAPTÉS À UNE POLITIQUE DE L'EAU EFFICACE

- Cet objectif récapitule l'ensemble des travaux juridiques qui doivent être menés à bien pour doter la Nouvelle-Calédonie d'un **droit de l'eau**.
- L'eau doit notamment être dotée d'un **statut** juridique et de **normes** (potabilité, rejets, prélèvements…).
- Dans cette construction réglementaire, plus de 90 actions ont été identifiées, en réponse à 26 objectifs opérationnels.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OT.A

Mettre en place un cadre juridique et une police adaptés à une politique de l'eau efficace

OT.A.1 Définir les principes et régimes juridiques généraux de la politique de l'eau

OT.A.2 Compléter ou préciser les règles applicables au domaine public fluvial (DPF)

OT.A.3 Définir les normes relatives à l'eau pour protéger les ressources, les personnes et les milieux

OT.A.4 Réglementer les usages et les aménagements pour protéger les ressources, les personnes et les milieux

OT.A.5 Organiser l'action de la police de l'eau et des milieux aquatiques

OT.A.6 Préciser le cadre juridique de la collecte, du traitement et de la diffusion des données publiques et privées sur l'eau

6 OP1 | 26 OP2 | 92 ACTIONS

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OTB. AMÉLIORER LES CONNAISSANCES POUR MIEUX PROTÉGER, PRÉSERVER, PLANIFIER, PILOTER

- « Pas de gouvernance sans connaissance, pas de pilotage sans indicateur ».
- Il faut donc des informations pertinentes, actualisées et partagées.
- Plus d'une centaines d'actions ont été identifiées pour servir une trentaine d'objectifs opérationnels.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OT.B

Améliorer les connaissances pour mieux protéger, préserver, planifier, piloter : Le plan « Data eau 2021 »

- **OT.B.1** Disposer d'un état des lieux sur les ressources et milieux aquatiques
- **OT.B.2** Fixer les référentiels des états et objectifs de référence, les indicateurs de suivi
- **OT.B.3** Définir les normes et standard des plans de surveillance et des indicateurs de performance
- **OT.B.4** Produire les données nécessaires à la planification et aux prises de décision
- **OT.B.5** Partager les connaissances, organiser la collecte et la mise à disposition des données

4 OP1 | 15 OP2 | 56 ACTIONS

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC

OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OTC. DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE TOUS LES ACTEURS DE L'EAU POUR UNE MEILLEURE PERFORMANCE

- La gestion de l'eau exige des compétences spécialisées. Cet objectif doit permettre d'établir un **état des compétences** locales et de pallier les carences les plus importantes.

- Il doit également permettre de promouvoir **la mise en réseau** de ces compétences, notamment au sein de la MISE.

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

OT.C

Développer les compétences de tous les acteurs de l'eau pour une meilleure performance : « Compétence Eau 2023 »

OT.C.1 Etablir un état des lieux des compétences et en déduire les besoins

OT.C.2 Développer des outils pour le renforcement des compétences

OT.C.3 Elaborer un plan de développement des compétences

OT.C.4 Mettre en place et suivre des plans de formation

4 OP1 | 15 OP2 | 56 ACTIONS

Mise en œuvre de la PEP : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LA PEP DOIT MAINTENIR L'ÉQUILIBRE ENTRE :

Mise en œuvre de la pep : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC → Obstacles → Leviers → Cadre → Organisation → Actions → Suivi des actions → Forums annuels → OBJECTIFS

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES OBSTACLES QU'IL FAUT LEVER

- Les Calédoniens sont peu sensibilisés aux enjeux relatifs à l'eau. Les impacts de leur comportement sur la ressource et les milieux en eau sont souvent ignorés.
- L'absence de « vision partagée », de données et de pilotage inter-institutionnel sont un frein à l'action publique sur l'eau.
- Les limites souvent imprécises ou la superposition des responsabilités partagées entre les divers acteurs de l'eau diminuent l'efficience de l'action publique.
- Les moyens juridiques et financiers sont sous-dimensionnés par rapport aux enjeux

Mise en œuvre de la pep : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC — **Obstacles** — Leviers — Cadre — Organisation — Actions — Suivi des actions — Forums annuels — OBJECTIFS

?

2008

PEP

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES LEVIERS QU'IL FAUT ACTIONNER

- Les acteurs, les compétences et les moyens existant permettent de couvrir tous les aspects de la gestion de l'eau.
- La MISE peut permettre le partage des données et la synergie des interventions.
- La Nouvelle-Calédonie est compétente pour établir un droit l'eau et peut donc construire les solutions adaptées à son contexte.
- Les appuis financiers extérieurs (FED, AFB, Contrat de plan) et le faible endettement des communes peuvent permettre de lever des fonds pour une meilleure gestion de l'eau.

Mise en œuvre de la pep : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC — Obstacles — Leviers — Cadre — Organisation — Actions — Suivi des actions — Forums annuels — OBJECTIFS

↘ **Élaboration de la PEP :** un processus inter-institutionnel et participatif

LE CADRE QU'IL FAUT RESPECTER

- Les prises de décisions doivent s'inscrire dans **le respect des compétences** de chacune des institutions et collectivités.

- Trois valeurs constituent le socle de la PEP et devront guider les actions :

L'eau, c'est la vie.
L'eau, c'est le lien.
L'eau, c'est le partage.

- **Dix grands principes** ont été établis pour élaborer et mettre en œuvre la PEP.

↘ **Mise en œuvre de la pep** : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES PREMIERS ÉLÉMENTS D'ORGANISATION

- La **MISE** : composée des acteurs publics de l'eau, elle assure la coordination technique en respectant les champs d'attribution de ses membres.
- Le **comité de l'eau** : composé d'élus, il assure le pilotage politique des travaux de la MISE et assure le lien avec les assemblées délibérantes.
- Le **forum annuel** de l'eau : rassemblant les acteurs publics et privés de l'eau, il assure une consultation large et périodique sur les enjeux liés à l'eau.

Mise en œuvre de la pep : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

2008

PEP

Élaboration de la PEP : un processus inter-institutionnel et participatif

LES PREMIÈRES ACTIONS À ENTREPRENDRE

- 709 actions ont été inventoriées pour atteindre les 6 objectifs stratégiques de la PEP.
- La « phase II » de la PEP prévoit d'établir les modalités de sa gouvernance et de son financement.
- La première feuille de route prévoit d'aborder les thèmes suivants : Définir et identifier les ressources stratégiques, planifier les interventions à l'échelle du pays, accompagner les projets de développement économique et d'aménagement, bâtir un « droit de l'eau », renforcer et mettre en réseau les connaissances et les compétences, sensibiliser les Calédoniens aux divers enjeux de l'eau.

Mise en œuvre de la pep : un processus qui doit être inter-institutionnel et participatif

DIAGNOSTIC — Obstacles — Leviers — Cadre — Organisation — Actions — Suivi des actions — Forums annuels — OBJECTIFS